

VIVRE AU QUÉBEC

MONTRÉAL

« Montréal est l'une des grandes villes bilingues du monde. L'influence des deux cultures, française et anglo-saxonne, s'y fait sentir dans tous les aspects de la vie et donne à Montréal un caractère unique. De plus, l'arrivée de milliers d'immigrants, depuis la fin du XIX^e siècle, est venue enrichir la communauté montréalaise de nouvelles façons de vivre et de cultures qui rendent Montréal encore plus attachante.

Montréal est une ville de contrastes climatiques : souvent torride en été et froide en hiver, elle s'est dotée d'un réseau souterrain de 29 kilomètres. Ce réseau met les citoyens à l'abri des intempéries et donne accès à plusieurs magasins et services. Il est desservi par le métro qui relie les points névralgiques de la ville souterraine. »¹

Pour en connaître davantage sur Montréal, consultez le site Internet :

www2.ville.montreal.qc.ca

MÉTÉO

L'hiver québécois est rigoureux et la température des autres saisons demeure soumise à beaucoup de variations. Par conséquent, il apparaît très utile non seulement d'écouter les bulletins de météo à la radio et à la télévision, mais de téléphoner au besoin au :

Service météorologique du Canada

Tél. : (514) 283-3010

http://weatheroffice.ec.gc.ca/canada_f.htm

De plus, consultez la section « Comment s'habiller ? » (voir p. 37) afin de connaître les mesures à adopter pour éviter que l'hiver ne jette un froid sur votre santé et votre qualité de vie.

Une alimentation adaptée et une bonne forme physique ont un impact positif sur votre résistance au froid. Restez néanmoins à l'affût des symptômes d'engelure (picotement, douleurs, etc.) et d'hypothermie (accès de frissons, idées embrouillées, etc.). Si vous ressentez ces symptômes, allez vite vous réchauffer dans un endroit chaud et sec.

¹ Tiré du *Guide Touristique de Montréal 1993*, p. 30

Le tableau suivant donne une idée des températures saisonnières à Montréal :

Mois	Température moyenne (en degrés Celsius)
Janvier	- 10,2
Février	- 9,0
Mars	- 2,5
Avril	+5,7
Mai	+13,0
Juin	+18,0
Juillet	+20,9
Août	+19,6
Septembre	+14,8
Octobre	+8,7
Novembre	+2,0
Décembre	- 6,9

TRANSPORT

> TRANSPORT EN COMMUN

La Société de transport de Montréal (STM) exploite le système intégré de métro et d'autobus de la métropole ainsi que de la plupart de ses banlieues.

« CARTE DE RÉSEAU » ET « GUIDE MÉTRO »

Ces deux documents sont indispensables pour s'orienter sur l'île de Montréal. Ils sont disponibles aux comptoirs de vente de tickets du métro et dans la trousse d'information remise aux étudiants par le Bureau des étudiants internationaux.

FONCTIONNEMENT DU TRANSPORT EN COMMUN À MONTRÉAL

La plupart des circuits d'autobus sont en service de 5 h30 à 0 h30, sept jours par semaine. Quelques circuits fonctionnent 24 heures sur 24, leur panneau d'arrêt l'indiquant à l'aide d'un symbole en forme de croissant de lune. La station de métro desservie par l'autobus est également inscrite sur ces panneaux.

Le réseau du métro compte 65 stations réparties sur quatre lignes qui sont chacune identifiées par un numéro et une couleur spécifiques :

Lignes	Directions
No 1 / Verte	Honoré-Beaugrand à Angrignon
No 2 / Orange	Henri-Bourassa à Côte-Vertu
No 4 / Jaune	Berri-UQAM à Longueuil
No 5 / Bleue	Saint-Michel à Snowdon

Quatre stations permettent le transfert d'une ligne à une autre : Berri-UQAM, Jean-Talon, Lionel-Groulx et Snowdon. Pour vous rendre d'une station de métro à une autre, consultez votre « guide métro » pour déterminer la direction à emprunter.

Toujours en vous servant du guide, apprenez à reconnaître le nord, le sud, l'est et l'ouest dans tous vos déplacements en métro ou en autobus. Il est à noter que le boulevard Saint-Laurent, qui traverse la ville du sud au nord, représente la frontière entre les secteurs est et ouest de la ville.

L'horaire du métro est le suivant :

Ligne 1 - Verte et Ligne 2 - Orange

Dimanche au vendredi 5 h 30 à 0 h 30

Samedi 5 h 30 à 1 h 30

Ligne 4 - Jaune

Dimanche au vendredi 5 h 30 à 1 h 30

Samedi 5 h 30 à 1 h 30

Ligne 5 - Bleue

Dimanche au vendredi 5 h 30 à 00 h 15

Samedi 5 h 30 à 00 h 15

Ceux qui n'apprécient guère l'attente à un arrêt d'autobus seront heureux d'apprendre qu'il est possible de connaître l'heure exacte de passage d'un autobus. Il suffit de composer le numéro de téléphone inscrit sur le panneau de l'arrêt pour obtenir l'horaire de passage des trois prochains autobus.

Si vous avez accès à Internet, l'outil « Tous azimuts » sur le site Web de la STM vous permettra de vous rendre à un endroit bien précis en vous proposant un ou plusieurs trajets en considérant vos points de départ et d'arrivée, de même que la journée et l'heure de votre déplacement.

www.stcum.qc.ca/azimuts/index.htm

À la station de métro Berri-UQAM, vous trouverez un kiosque où sont distribués les horaires et les trajets de tous les circuits d'autobus. Vous pourrez ainsi prendre connaissance des heures de passage à certains arrêts.

TITRES DE TRANSPORT

Le droit de passage peut être acquitté en achetant soit une carte mensuelle, une carte hebdomadaire ou des tickets, soit en payant à chaque passage. Dans le premier cas, il suffit de vous adresser aux comptoirs de vente de tickets dans les stations de métro ou aux dépositaires indépendants et attitrés, identifiés par un sigle portant la mention « Titres de transport en vente ici ». Dans le deuxième cas, la monnaie exacte est exigée lorsque vous empruntez l'autobus.

L'utilisation de la carte mensuelle CAM (carte autobus-métro) ou de la carte hebdomadaire semble être plus avantageuse si vous devez souvent emprunter l'autobus ou le métro. En effet, elles permettent d'utiliser le transport en commun de façon illimitée au cours du même mois ou de la même semaine.

La **Carte Privilège** permet aux étudiants inscrits à temps plein, qui sont âgés entre 18 et 25 ans et qui résident sur l'île de Montréal, de se procurer une CAM mensuelle à tarif réduit. Cette carte ne donne accès qu'aux réseaux de Métro et d'autobus de la STM. Elle ne permet pas de voyager dans le réseau de trains de banlieue de l'AMT, ni sur les réseaux d'autobus de la STL, de la STRSM et des CIT. Il en coûte 8,75 \$ pour l'obtenir et elle est renouvelable chaque année.

Si vous optez pour l'une ou l'autre de ces cartes, inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone dans l'espace réservé à l'endos. Ainsi, en cas de perte, la carte pourra éventuellement vous être retournée.

Il existe aussi une carte régionale qui vous permet d'emprunter autant les circuits de la STM que ceux de la STL et de la STRSM, si vous avez à vous déplacer entre Laval, Montréal et la Rive-Sud de Montréal. Pour vous la procurer, il suffit de vous adresser aux mêmes points de vente que ceux de la CAM, soit chez les dépositaires attitrés, soit aux comptoirs de vente de tickets du métro.

Pour connaître le coût des titres de transport, consultez le site : www.stm.info

CORRESPONDANCE

Les titres de transport permettent de correspondre d'un autobus au métro, et vice-versa, sans frais additionnels. Le privilège de la correspondance est accordé à un usager qui emprunte plus d'un véhicule au cours d'un même voyage. Lorsqu'un passager doit emprunter plusieurs autobus, la correspondance doit être remise au conducteur du dernier. Dans les autobus intermédiaires, il suffit seulement de la lui présenter. Ce ticket de correspondance est valide pendant une heure et demie à partir de l'heure d'émission, et ce, dans une direction.

TARIF RÉDUIT

Le tarif réduit est accordé aux personnes âgées de moins de 18 ans, sur présentation de la carte d'accès au tarif réduit de la STM. Les enfants de moins de six ans accompagnés d'un adulte voyagent gratuitement.

INFORMATION À LA CLIENTÈLE

Renseignements sur les trajets

Tél. : (514) **288-6287** ou composer **AUTOBUS**

Objets trouvés

Tél. : (514) **280-4637** (métro Berri-UQAM)
Ouvert le lundi et le vendredi de 8 h à 18 h

Commentaires

Tél. : (514) **280-5653**

SÉCURITÉ

Sur les quais de chacune des stations de métro se trouve un téléphone rouge qui, une fois décroché, met immédiatement l'utilisateur en contact avec le centre de contrôle du métro. Les niches d'urgence abritant ces téléphones sont identifiées par un pictogramme des appareils d'urgence représentant un appareil téléphonique blanc sur fond rouge avec les lettres S.O.S. Ces téléphones, mis à la disposition du public, visent à assurer la sécurité des usagers du transport en commun. On ne doit s'en servir qu'en cas de besoin réel, sous peine d'amende.

Les femmes qui voyagent après 21 h peuvent demander au chauffeur d'autobus de descendre entre deux arrêts prévus. S'il le juge sécuritaire, le chauffeur pourra accéder aux demandes.

> AUTRES TRANSPORTS

TAXIS

Ce service est bien développé à Montréal. Vous pouvez héler un taxi dans la rue ou téléphoner à une compagnie de taxi pour demander un véhicule à une adresse précise. Cependant, il est important de savoir que le tarif, fixé par un compteur, est de 2,25 \$ au départ. Ce n'est donc pas le mode de transport le plus économique à Montréal.

Coop Taxi Montréal

Tél. : (514) 725-9885

Taxi Lasalle

Tél. : (514) 277-2552

COVOITURAGE

Pour vous déplacer d'une ville à une autre autrement que par train ou par autobus, il existe à Montréal, et dans les grandes villes du Québec, un service de covoiturage. À coût avantageux, ce service vous jumelle avec un automobiliste qui se rend dans la même ville que vous.

Allo Stop (carte de membre valide pour un an : 6 \$)

4317, rue Saint-Denis

Tél. : (514) 985-3032

www.allostop.com

VOITURES

PERMIS DE CONDUIRE

Vous pouvez conduire une automobile au Québec si vous détenez un permis de conduire valide, délivré dans votre pays. Dans ce cas, vous devez également avoir avec vous votre permis de séjour d'études et votre carte d'étudiant.

Un permis de conduire émis dans une langue autre que le français ou l'anglais doit être accompagné d'un permis de conduire international. Ce permis s'obtient dans votre pays.

Pour des renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec la :

Société de l'assurance-automobile du Québec (SAAQ)

Immatriculation et permis de conduire

955, boul. de Maisonneuve Est

Tél. : (514) 873-7620

www.saaq.gouv.qc.ca

LOCATION DE VOITURES

Les compagnies de location offrent diverses formules. Ainsi, il existe la location à court ou à long terme de toutes marques et modèles; la location de remorques ou de camions pour un déménagement; la location d'équipement tel que support à ski, siège pour bébé, commandes manuelles pour handicapés.

Toutefois, bon nombre de compagnies exigent :

- l'âge égal ou supérieur à 21 ans
- un permis de conduire valide
- une carte de crédit

Consultez les pages jaunes de l'annuaire téléphonique sous la rubrique « Automobile-location » pour trouver les coordonnées des compagnies de location.

STATIONNEMENT

Pour éviter les contraventions, le stationnement d'un véhicule doit être conforme aux indications inscrites sur les nombreux panneaux de signalisation.

En ce qui concerne les espaces de stationnement gérés par des parcomètres, la durée permise est proportionnelle au montant d'argent que l'utilisateur dépose dans le compteur. Ainsi, le mot « Violation » apparaît sur le cadran lorsque le temps alloué est expiré.

AUTOCARS

Le service d'autocar est exploité par plusieurs compagnies qui assurent quotidiennement le transport de voyageurs tant à l'intérieur du Canada que vers les États-Unis. La Station centrale d'autobus est le point d'arrivée de la plupart des autobus en provenance du Québec, du Canada et des États-Unis.

Des tarifs spéciaux sont appliqués pour un voyage de dix jours ou moins à l'intérieur du Québec ou de l'Ontario.

Station centrale d'autobus

505, boul. de Maisonneuve Est (métro Berri-UQAM)

Tél. : (514) **842-2281**

AVIONS

L'organisme Aéroports de Montréal (ADM) gère deux terminaux, celui de Dorval, plus près du centre-ville, et celui de Mirabel, à 50 km de Montréal.

Tél. : (514) **394-7377** ou sans frais **1-800-465-1213**

Veuillez noter que les départs et les arrivées des vols internationaux se font à l'aéroport de Dorval; l'aéroport de Mirabel ne dessert plus que les vols nolisés et les vols « cargo ».

Les deux aéroports sont reliés au centre-ville et à la station de métro Berri-UQAM par des autocars de la compagnie La Québécoise.

Tél. : (514) **931-9002**

Un aérobus est situé en plein cœur de Montréal, au 777, rue de la Gauchetière Ouest, angle University. La Québécoise y offre le service de navette Express Aéroport ainsi que la liaison gratuite avec plus de 40 importants hôtels de Montréal. Une aire d'attente est spécialement aménagée à l'aérogare du centre-ville où vous trouvez un kiosque à journaux, un café, un bureau de change Thomas Cook, un guichet automatique Desjardins et une billetterie Air Canada.

www.admtl.com

TRAINS

La compagnie Via Rail permet de rejoindre par train certaines villes à l'intérieur et à l'extérieur de la province. Les étudiants de tout âge qui détiennent une carte d'étudiant valide peuvent bénéficier d'une réduction sur le tarif régulier.

Via Rail

Gare Centrale (métro Bonaventure)

Tél. : (514) **989-2626**

www.viarail.ca

Pour des destinations aux États-Unis :

Tél. : **1-800-USA-RAIL**

www.amtrak.com

COMMUNICATIONS

> TÉLÉPHONE

De par l'efficacité du réseau téléphonique et du coût relativement peu élevé des services, le téléphone tient une place prépondérante dans les moyens de communication au Canada.

ABONNEMENT

Une fois que vous aurez pris possession de votre logement, vous pouvez vous abonner au téléphone en vous rendant dans une boutique Espace Bell ou en appelant Sprint Canada. En tant que nouvel abonné, vous devrez verser un acompte d'environ 200 \$ qui vous sera remboursé avec les intérêts lorsque vous mettrez fin à votre abonnement. Le délai requis pour le branchement d'une nouvelle ligne téléphonique est de deux à sept jours.

Espace Bell (près de l'U de M)

Plaza Côte-des-Neiges

6700, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **342-4440**

Sprint Canada

Tél. : **1-800-980-8595**

www.sprint.ca

COMMUNICATIONS LOCALES

Contrairement à bien des pays qui imposent un tarif unitaire ou par appel, au Canada, les abonnés du téléphone reçoivent des factures mensuelles à un taux fixe, quel que soit le nombre d'appels locaux effectués. Les numéros commençant par 1-800 et 1-888 n'ajoutent aucun frais supplémentaires à votre facture.

COMMUNICATIONS INTERURBAINES ET INTERNATIONALES

Les appels interurbains et internationaux sont par contre facturés à la minute. Ces appels sont parfois onéreux: un montant exorbitant est vite accumulé si l'on ne fait pas attention! Si vous devez en effectuer, sachez que vous pouvez bénéficier de tarifs économiques si vous faites vos appels à certaines heures de la journée. Les appels en Europe et en Afrique ne bénéficient pas de réductions aussi importantes que celles accordées aux simples appels interurbains.

Vous pouvez choisir la compagnie qui répond le mieux à vos besoins en ce qui concerne les services d'appels interurbains et outre-mer. Celle avec laquelle vous ferez affaire pourra vous renseigner sur les plans d'économie pour ce type d'appels. Faites comme les Québécois; magasinez! C'est-à-dire, comparez les coûts et les services des diverses compagnies avant d'en choisir une. Il existe également des cartes téléphoniques prépayées qui offrent généralement des tarifs très compétitifs (Globo, Ola, etc.).

FACTURATION

Il est préférable d'acquitter votre facture de téléphone dans les dix jours qui suivent la date de facturation, autrement votre service téléphonique pourrait être interrompu. Il est conseillé de prendre un arrangement préalable avec le service de la perception des comptes lorsque vous ne pouvez régler le montant de la facture dans les délais requis.

ASSISTANCE ANNUAIRE

Il est possible d'obtenir un numéro de téléphone qui n'apparaît pas dans l'annuaire en composant le 411, si l'indicatif régional du numéro recherché est identique à celui de la zone dans laquelle vous vous trouvez. Si l'indicatif régional est différent, il suffit de composer 1 + indicatif régional + 555 + 1212. Des frais de 0,75 \$ vous sont facturés lorsque le renseignement demandé au téléphoniste figure à l'annuaire. L'assistance annuaire est gratuite lorsque vous appelez d'une cabine téléphonique.

ANNUAIRES TÉLÉPHONIQUES

Deux annuaires sont remis aux nouveaux abonnés du service téléphonique: l'un contenant des pages de couleur blanche et l'autre contenant des pages de couleur jaune. Le premier renferme en plus des numéros de téléphone des abonnés, d'innombrables et d'utiles renseignements sur les services municipaux de Montréal et de ses banlieues, sur les services gouvernementaux, médicaux, d'urgence, de police, etc. L'annuaire jaune répertorie les coordonnées de tous les commerces et services de la grande région de Montréal (agences de voyage, restaurants, etc.).

TÉLÉPHONES PUBLICS

Les téléphones publics offrent un service payant. Le coût d'un appel local est de 0,25\$, indépendamment de sa durée. Des appels interurbains et outre-mer peuvent également être effectués à partir d'une cabine téléphonique, si vous avez suffisamment de monnaie pour payer le montant demandé ou si vous faites un appel à frais virés (P.C.V.).

www.bell.ca

> POSTE

Société canadienne des postes

Renseignements généraux

Tél. : (514) **344-8822**

Codes postaux

Tél. : **1-900-565-2634** (0,75 \$ par appel)

www.postescanada.ca

Pour l'affranchissement des lettres et pour toute autre opération postale, vous pouvez vous rendre au comptoir postal de votre quartier :

Comptoir postal Côte-des-Neiges

5858, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : **1-800-267-1155**

On trouve des comptoirs postaux dans certains commerces de quartier (pharmacies, papeteries) :

Pharmaprix

4815, av. Van Horne

Tél. : (514) **739-1758**

ou 5122, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **738-8464**

Papeterie Zoubris

5678, av. du Parc

Tél. : (514) **495-3192**

Sur le campus, vous pouvez vous procurer des timbres dans les coopératives étudiantes, dans les librairies et dans les magasins scolaires. Pour poster vos lettres, vous trouverez des boîtes à lettres rouges sur certaines rues.

AFFRANCHISSEMENT ET CODE POSTAL

Pour qu'une lettre parvienne sans difficulté à son destinataire, il est important de respecter deux conditions :

- L'enveloppe doit être suffisamment affranchie. Si vous doutez de son poids ou de sa dimension, faites-la peser au comptoir postal.
- L'adresse du destinataire doit indiquer le bon code postal. Un bottin des codes postaux est disponible pour consultation dans les bureaux de poste. On peut également rechercher un code postal sur le site Internet de Postes Canada.

www.postescanada.ca.

SERVICES DE COURRIER RAPIDE

La Société canadienne des postes offre deux services de courrier rapide :

Xpressposte garantit les envois postaux dans n'importe quelle ville au Canada en deux ou trois jours de moins que le service ordinaire.

Tél. : **1-800-260-7678**

Messagerie prioritaire est un service encore plus rapide, et bien sûr plus cher, qui délivre n'importe où dans le monde.

Tél. : **1-800-661-3434**

> RADIO ET TÉLÉVISION

À Montréal, on compte une vingtaine de stations de radio MF et MA, tant anglophones que francophones. De ce nombre, il faut noter CISM (89,3 MF), la radio étudiante de l'Université de Montréal. Quant aux chaînes de télévision, elles sont au nombre de sept dont les réseaux français Radio-Canada, TVA, Quatre Saisons et Télé-Québec et les réseaux anglais CTV, CBC et Global. Moyennant des frais supplémentaires, il est possible de capter une trentaine de postes canadiens, américains et européens en s'abonnant au câble. Pour l'installation, la réparation, le branchement et les tarifs, communiquez avec :

Vidéotron

300, rue Viger

Tél. : (514) 281-1711

www.videotron.com

ACHAT

Pour se procurer un poste radio ou une télévision à un prix raisonnable, il est souhaitable d'attendre les soldes des grands magasins ou de se rendre dans certaines boutiques spécialisées dans la vente d'appareils d'occasion.

- Quartier Plateau Mont-Royal

Giguère Real Tv

828, rue Marie-Anne Est

Tél. : (514) 523-2348

Maison du son MD inc.

1112, av. Mont Royal Est

Tél. : (514) 523-1101

- Quartier Rosemont

Atelier J-M-Tv

3914, rue Masson

Tél. : (514) 725-5822

Hamel Tv service

4395, rue Bélanger

Tél. : (514) 729-5371

Il est également possible de faire de bonnes affaires en se rendant dans les commerces du boulevard Saint-Laurent, où il est souvent possible de marchander.

Dumoulin Inc.

2050, boul. Saint-Laurent (angle Sherbrooke)

Tél. : (514) 288-7755

Téléviseurs, magnétoscopes, chaînes stéréo, postes radio à bon prix.

LOCATION

La location demeure un autre moyen pour se procurer des appareils de tout genre, moyennant des frais mensuels. Consultez l'annuaire Pages Jaunes pour trouver les compagnies de location.

> PHOTOGRAPHIE

Pour les photos de passeport, l'encadrement, la restauration ou encore les portraits de mariage. Le développement des photos est disponible dans les pharmacies, telles que les Pharmaprix et les Jean Coutu.

Maison de l'image inc.

5138, rue Hutchison (angle Laurier)
Tél.: (514) 276-6107

Montréal Photo

7920, rue Saint-Denis
Tél.: (514) 388-2577

Pagaki's photo studio

5271, av. du Parc
Tél.: (514) 277-2778

Studio Tony

460, rue Sainte-Catherine Ouest
Tél.: (514) 395-6050

> PRODUITS DE BEAUTÉ POUR PEAUX NOIRES

Il existe à Montréal des magasins spécialistes dans la vente de produits de beauté pour peaux noires.

Les produits de beauté Afro Line

Plaza Côte-des-Neiges
Tél.: (514) 342-2584

RELIGION

Le caractère cosmopolite de Montréal en fait une ville où l'on peut trouver des synagogues, des mosquées, des églises, des temples. À titre indicatif, voici quelques adresses:

Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

3800, ch. de la Reine-Marie
Tél.: (514) 733-8211

Congrégation Shevet Achim Chaverim Kol Israel

5855, rue Lavoie
Tél.: (514) 739-2448

Centre Culturel Islamique de Montréal

1245, rue Saint-Dominique
Tél.: (514) 879-8677

Temple Bouddhiste

7188, rue de Nancy
Tél.: (514) 735-6901

Centre Benoît-Lacroix

2765, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
Tél.: (514) 341-4817

> HÔPITAUX ET CLINIQUES

Le quartier Côte-des-Neiges compte un nombre important d'hôpitaux et de cliniques médicales dont les principaux sont :

Clinique médicale du 2101 (U de M)
2101, boul. Édouard-Montpetit
Tél. : (514) **343-6452**

Centre local des services communautaires (CLSC)
5700, ch. de la Côte-des-Neiges
Tél. : (514) **731-8531**

Hôpital Sainte-Justine
Soins et services pour enfants
3175, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
Tél. : (514) **345-4931**

Hôpital Général Juif
3755, ch. de la Côte-Sainte-Catherine
Tél. : (514) **340-8222**

Centre Hospitalier Saint Mary's
3730, rue Lacombe
Tél. : (514) **345-3511**

> PLANIFICATION ET CONTRÔLE DES NAISSANCES

Le choix de moyens contraceptifs ainsi que les précautions à prendre pour éviter les maladies transmises sexuellement sont très importants.

CONTRACEPTION

La contraception figure au nombre des préoccupations premières du Service de santé de l'Université de Montréal. Pour le choix de moyens contraceptifs appropriés, il s'agit de prendre rendez-vous à la clinique médicale pour obtenir une consultation avec un médecin. Des brochures d'information pouvant éclairer votre choix sont aussi disponibles à la clinique du Service de santé.

SUIVI ET INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Le suivi de la grossesse doit être assuré par un médecin ou par une sage-femme. Ainsi, seuls ces deux professionnels de la santé peuvent s'assurer du bon déroulement de la grossesse et indiquer les cours prénataux requis et les vaccins appropriés à recevoir. Quant à l'interruption volontaire d'une grossesse, seul un médecin peut la pratiquer légalement. Les services les mieux indiqués sont le Service de santé de l'Université de Montréal et le CLSC de votre quartier.

> MALADIES TRANSMISES SEXUELLEMENT (MTS)

Les MTS présentent des dangers réels qui affectent surtout les jeunes adultes. Dès lors, on comprend toute l'attention qui doit être accordée à la prévention. Pour des renseignements précis sur ces maladies, il est conseillé de consulter :

- le Service de santé de l'Université de Montréal;
- son médecin traitant;
- le Centre local des services communautaires (CLSC) de votre quartier.

> PHARMACIES

Au Québec, les pharmacies offrent une gamme de produits cosmétiques, de journaux, d'aliments, d'articles de loisirs, etc. en plus des médicaments.

Pharmacie Serge Beaudin

7, rue Vincent-d'Indy (angle ch. de la Côte-Sainte-Catherine)

Tél. : (514) **738-4791**

Ouvert de 9 h à 21 h

Pharmacie Jean Coutu

6200, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **738-2555**

Comptoir postal

Ouvert de 8 h à 22 h, sauf le samedi et dimanche de 9 h à 22 h

Pharmacie Jean Coutu

5510, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **344-8338**

Ouvert de 8 h à 22 h, sauf le samedi et dimanche de 9 h à 22 h

À ces pharmacies s'ajoute le service de garde dit «SERVICE 24 HEURES» :

Pharmaprix

5122, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **738-8464**

Comptoir postal

PRODUITS HYGIÉNIQUES ET PRODUITS COSMÉTIQUES

En général, ces produits sont disponibles dans les pharmacies ou dans les supermarchés ainsi que dans les magasins spécialisés. Il en existe plusieurs marques à différents prix. Une attention particulière devrait être accordée au mode d'emploi et aux mises en garde en ce qui concerne l'utilisation de ces produits.

ALIMENTATION

HEURES D'OUVERTURE

De façon générale, la plupart des commerces sont ouverts sans interruption de 9 h 30 à 18 h les lundi, mardi et mercredi, et jusqu'à 21 h les jeudi et vendredi. Les samedi et dimanche, ils ferment à 17 h. Les horaires étant parfois variables, mieux vaut téléphoner avant de vous déplacer. Notez que depuis quelques années, plusieurs commerces optent pour des heures d'ouverture prolongées, peu importe le jour de la semaine. En décembre, à l'occasion du temps des Fêtes, les magasins sont ouverts jusqu'à 21 h en semaine et jusqu'à 17 h le samedi et le dimanche.

TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS) ET TAXE DE VENTE DU QUÉBEC (TVQ)

Vous devez ajouter au prix indiqué sur la plupart des produits que vous achetez ou des services que vous utilisez les taxes de vente provinciale et fédérale. La taxe de vente du Québec (TVQ) est de 7,5 % et s'applique sur les services et sur les biens. La TPS, la taxe fédérale sur les produits et services, est de 7 % et s'ajoute au prix de vente additionné de la TVQ.

Ces deux taxes ne s'appliquent pas sur certains produits et services de base, tels que les produits alimentaires, comme les fruits et les légumes, et les services de santé.

> BOISSONS ALCOOLISÉES

Les boissons alcoolisées font l'objet d'une réglementation en ce qui a trait à leur achat et à leur consommation dans les lieux publics. Il est conseillé d'en consommer uniquement dans les lieux autorisés pour éviter de s'attirer des ennuis.

Pour vous procurer ces boissons, vous pouvez vous rendre à une succursale de la Société des alcools du Québec (SAQ) ou encore au dépanneur ou à l'épicerie de votre quartier.

www.saq.com

> MARCHÉS D'ALIMENTATION

Le marché se fait surtout dans les magasins d'alimentation ou les supermarchés dont les plus grands sont : IGA, Loblaws, Maxi, Métro, Provigo et Super C. La plupart d'entre eux distribuent des circulaires présentant les aubaines de la semaine. On gagne à les consulter.

Il existe aussi des magasins spécialisés dans la vente de produits exotiques, de produits naturels, de fruits et de légumes, de croissants et de gâteaux.

- Quartier Côte-des-Neiges

Exotic Grocery Reg'd

6495, av. Victoria

Tél. : (514) **738-9775**

Épices, fruits et légumes, viandes

Marché Bon Fruit

6120, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **344-1830**

Marché KIM PHAT

3588, rue Goyer

Tél. : (514) **737-2383**

Aliments exotiques

Charcuterie Euro Deli

4938, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **341-9764**

- Boulevard Saint-Laurent et rue Saint-Denis

Anatole

6822, boul. Saint-Laurent

Tél. : (514) **276-0107**

Herbes et épices

Frenco vrac

3985, boul. Saint-Laurent

Tél. : (514) **285-1319**

Marché d'alimentation naturelle TAU

4238, rue Saint-Denis

Tél. : (514) **843-4420**

Produits alimentaires naturels en vrac

Marché Thai-Hour

7130, rue Saint-Denis

Tél. : (514) **271-4469**

Produits alimentaires de Chine, du Cambodge et du Vietnam

Vieille Europe

3855, boul. Saint-Laurent

Tél. : (514) **842-5773**

Fromages, charcuteries, café

- Divers quartiers

Club Organic

4341, rue Frontenac

Tél. : (514) **523-0223**

Grand Marché aux puces Langelier

7455, boul. Langelier

Tél. : (514) **252-0508**

Produits de toutes sortes

Marché Banakin

4300, boul. Henri-Bourassa

Tél. : (514) **955-0003**

Produits africains et antillais

Waldman Plus

76, rue Roy

Tél. : (514) **285-8747**

Poissons et fruits de mer

> MARCHÉS PUBLICS

Ces marchés, tout comme les magasins d'alimentation, offrent des fruits, des légumes, des viandes, des poissons et des fromages. En général, ils sont ouverts de 8 h 30 à 18 h les lundi et mardi, de 8 h 30 à 21 h du mercredi au vendredi et de 8 h 30 à 17 h les samedi et dimanche. Voici les principaux marchés publics de Montréal :

Marché Atwater

138, av. Atwater

Tél. : (514) **937-7754**

Marché Jean-Talon

7075, av. Casgrain

Tél. : (514) **277-1588**

Marché Maisonneuve

4445, rue Ontario Est

Tél. : (514) **937-7754**

> DÉPANNEURS

Petits magasins de quartier, les dépanneurs offrent des produits de première nécessité à des prix souvent plus élevés que dans les grandes surfaces. On y vend du tabac, des journaux, des produits hygiéniques, certains aliments et de l'alcool. En général, les dépanneurs ouvrent tous les jours de 8 h à 23 h pour dépanner les consommateurs qui n'ont pu faire leurs emplettes dans les grands magasins.

HABILLEMENT

Au Québec, le cycle des saisons exige que vous adaptiez plusieurs fois votre garde-robe à la température. Ainsi, une part substantielle de votre budget peut être consacrée aux dépenses vestimentaires. Afin d'épargner, comparer les prix d'un magasin à l'autre, attendre les soldes de fin de saison, consulter les journaux ou acheter dans des centres de liquidation sont autant de stratégies que vous devriez exploiter pour ne pas dépasser la part de votre budget allouée à l'achat de vêtements.

> COMMENT S'HABILLER?

Les hivers québécois très rigoureux vous obligent à vous habiller chaudement. Voici quelques mesures à adopter pour éviter que l'hiver ne jette un froid sur votre santé et votre qualité de vie :

Gardez vos pieds au chaud; portez des bottes isolées, imperméables et à semelles antidérapantes. Protégez vos extrémités; les pieds, les mains et la tête sont particulièrement sensibles au froid, alors couvrez-les adéquatement. Habillez-vous convenablement; pour un maximum de protection, optez pour la superposition de plusieurs vêtements, soit :

- > une couche intérieure permettant à la peau de respirer et la transpiration de s'échapper (ex. : polypropylène, soie);
- > une couche intermédiaire isolante faite de laine, qui reste chaude même lorsqu'elle est mouillée, ou de tissu synthétique aux propriétés similaires;
- > une couche « coupe-vent » imperméable servant à garder le froid et l'humidité dehors et la chaleur à l'intérieur, tout en permettant une certaine ventilation.

> OÙ ACHETER SES VÊTEMENTS?

Offrant sous le même toit un large éventail d'articles, les grands magasins ont des succursales dans divers centres commerciaux. En dehors des périodes de soldes, pendant lesquelles les rabais vont de 10 à 30 %, les clients doivent payer leurs articles au prix courant. Pour l'achat des vêtements, les prix étant en général affichés, il n'y a pas lieu de marchander dans la plupart des magasins.

GRANDS MAGASINS

La Baie

Centre-ville de Montréal

585, rue Sainte-Catherine Ouest (métro McGill)

ou dans plusieurs autres centres commerciaux de la région métropolitaine.

Les Ailes de la Mode

Centre-ville de Montréal

677, rue Sainte-Catherine Ouest (métro McGill)

Sears

Galleries d'Anjou

7451, boul. des Galleries d'Anjou

ou dans plusieurs autres centres commerciaux de la région métropolitaine.

Simons

977, rue Sainte-Catherine Ouest (métro Peel)

Le retour d'un article défectueux, mal étiqueté, mal teint est possible en présentant votre facture, votre garantie ou l'emballage, s'il y a lieu, à l'intérieur d'un délai habituellement fixé à dix jours. Le marchand a l'obligation d'en assurer soit la réparation, soit le remboursement ou l'échange.

MAGASINS D'ESCOMPTE

Réputés pour la vente à rabais de 20 à 80 % du prix courant, les magasins d'escomptes vendent des produits de qualité variable. On peut y trouver des articles de première qualité ou des articles avec de légères imperfections. La plupart proviennent des excédents de stock ou des fins de série. Dans ce type de magasins, les articles de marques renommées coûtent moins cher et il n'est pas nécessaire d'attendre les rabais pour faire de bonnes affaires.

Plaza Saint-Hubert

Sur la rue Saint-Hubert, entre les rues Beaubien et Jean-Talon

Unique à Montréal grâce à sa marquise de verre surplombant les trottoirs, la Plaza Saint-Hubert abrite des magasins de vêtements de tous les prix.

Centre d'escompte Star

3653, boul. Saint-Laurent

Tél. : (514) **288-6051**

Vente d'articles pour toute la famille à des prix abordables. Possibilité de marchander.

Z. Wolf

9064, boul. Saint-Laurent

Tél. : (514) **389-4670**

Vêtements pour toute la famille à des prix compétitifs.

J. Schreter Inc

4358, boul. Saint-Laurent

Tél. : (514) **845-4231**

Vêtements et chaussures pour hommes et garçons.

MAGASINS DE MANUFACTURES

Offrant des escomptes de l'ordre de 30 à 90 %, ces magasins sont situés pour la plupart sur la rue Chabanel. Les prix des différents articles augmentent avec les adresses des magasins, qui vont de 99 à 555. Prenez le temps de visiter cette rue au nord de la ville, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent.

AUTRES BESOINS

> CENTRES COMMERCIAUX

Les centres commerciaux abritent un nombre important de magasins qui offrent une gamme d'articles et de produits très variés. Ainsi, il est possible de faire ses courses au même endroit, sans être exposé aux intempéries. Le quartier Côte-des-Neiges compte plusieurs centres commerciaux, dont deux à proximité de l'U de M :

Plaza Côte-des-Neiges

6700, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **735-4307**

Espace Bell, supermarché, quincaillerie, cordonnerie, teinturier, pharmacie, Société des alcools du Québec, salons de coiffure, boutiques de vêtements et de chaussures, magasins d'alimentation et d'articles ménagers, cinéma.

Centre d'achats Wilderton

2665, av. Van Horne

Tél. : (514) **487-6665**

Magasins d'alimentation, boutiques de vêtements, banque, Société des alcools du Québec, pharmacie et restaurants.

En périphérie, mais faciles d'accès :

Place Vertu

3333, boul. Côte-Vertu

Tél. : (514) **331-5213**

175 boutiques et magasins.

Centre Rockland

2305, ch. Rockland

Tél. : (514) **342-2872**

176 boutiques et magasins.

Centre de couture Snowdon inc.

5137, boul. Décarie

Tél. : (514) **486-0544**

Tissus et accessoires de couture de toutes sortes.

Mosel

4048, rue Jean-Talon Ouest

Tél. : (514) **735-1138**

Appareils électriques, chaînes stéréo, valises et bijoux à des prix intéressants.

Canadian Tire

6700, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **737-2954**

Chaîne de magasins dont plusieurs succursales sont situées à Montréal. Quincaillerie, outils, ameublement, articles ménagers, pièces d'auto, appareils audio et vidéo.

Zellers

6700, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **344-3011**

Chaîne de magasins dont plusieurs succursales sont situées à Montréal. Ameublement, articles ménagers, appareils audio et vidéo, produits de beauté, vêtements.

> CORDONNERIES

Pour faire réparer ou nettoyer vos bottes et chaussures, vos articles en cuir ou en suède, vous pouvez trouver plusieurs cordonneries sur le chemin de la Côte-des-Neiges.

Cordonnerie Côte-des-Neiges
5165, ch. de la Côte-des-Neiges
Tél. : (514) 737-9258

> LAVERIES

Les prix pour le lavage et le séchage varient selon la laverie. Si vous n'avez pas accès à une buanderie dans votre immeuble, voici les adresses de quelques laveries :

Buanderie Royale
1177, av. Van Horne

Le Lavoir d'Outremont
1225, rue Lajoie (angle Champagneur)

BL Nettoyeur enr.
6692, rue Saint-Denis
Tél. : (514) 272-5945

Chez Bobette
850, rue Duluth Est
Tél. : (514) 522-2612

Buanderie Net-Coût
2800, boul. Rosemont
Tél. : (514) 729-9423

> COUTURE

De façon générale, les couturiers offrent leurs services dans les mêmes locaux que les nettoyeurs. L'altération et la réparation de pantalons, de chemises, de robes, de draperies, de couvre-lits, etc. sont disponibles.

Nettoyeur Maria
1545, av. Van Horne (coin McEachran)

> COIFFURE

Les salons de coiffure offrent pour la plupart des coupes de tout genre, tant pour les hommes que pour les femmes. Certains d'entre eux font la teinture, la manucure et le maquillage, et prévoient des escomptes pour les étudiants. Un nombre important de salons de coiffure se trouvent sur le chemin de la Côte-des-Neiges; la Plaza Côte-des-Neiges en compte d'ailleurs deux. Enfin, les écoles de coiffure offrent des prix très avantageux.

Académie Rollande St-Germain inc.
5133, rue Jean-Talon Est
Tél. : (514) 272-5745

St-Laurent Académie de coiffure (jour et nuit)
916-A, rue Sainte-Catherine Est (métro Berri-UQAM)
Tél. : (514) 284-2206

Académie Internationale de Coiffure Gandini
3458, rue Saint-Denis (métro Sherbrooke)
Tél. : (514) 849-9048

> JOURNAUX ET MAGAZINES

Vous pouvez trouver des journaux et des magazines internationaux dans des magasins spécialisés :

Metropolitain News

1109, rue Cypress

Tél. : (514) **866-9227**

L'un des plus anciens kiosques à journaux du Canada! On y trouve des journaux et des magazines du monde entier.

La Maison de la presse internationale

5149, ch. de la Côte-des-Neiges

Tél. : (514) **735-2086**

ou 728, rue Sainte-Catherine Ouest

Tél. : (514) **954-0333**

Il y a huit succursales à Montréal. Elles offrent un vaste choix de journaux et de magazines internationaux.

Les quotidiens montréalais *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal* et *The Gazette* sont en vente dans les dépanneurs, les épicerie, les pharmacies et dans les distributrices qui se trouvent sur le campus.

SOINS DE SANTÉ

Les coûts des services d'hospitalisation et de traitement étant très élevés, ils sont pratiquement inabordable pour ceux et celles qui ne souscrivent pas à un régime d'assurance-maladie.

Pour cette raison, la loi provinciale en vigueur oblige tous les ressortissants étrangers qui étudient au Québec à adhérer à une assurance-maladie et hospitalisation à leur arrivée. Pour respecter cette exigence, l'Université de Montréal assure automatiquement les étudiants internationaux inscrits à un programme d'études.

Si vous avez déjà une assurance médicale, il est important de communiquer avec le Bureau des étudiants internationaux en début d'année scolaire (voir p. 8).

Pour bénéficier des soins médicaux dans les hôpitaux, vous n'avez en principe rien à déboursier sur présentation de votre carte d'adhésion. Toutefois, il peut arriver que le médecin traitant n'accepte pas d'envoyer la facture directement à votre compagnie d'assurances. Dans un tel cas, vous devrez payer pour les soins reçus. Vous serez remboursé une fois que vous aurez retourné à votre compagnie d'assurances le formulaire rempli et signé par le médecin.

> SOINS COMPLÉMENTAIRES

La FAÉCUM a mis sur pied un régime de soins complémentaires pour tous les étudiants de l'Université de Montréal. Toutefois, pour les étudiants internationaux, le régime de soins complémentaires se résume aux soins dentaires. Pour plus d'information :

ASEQ

Tél. : (514) **844-4423**

www.aseq.com

SPORTS

> SPORTS D'HIVER

PATIN SUR GLACE

Très populaire au Québec, le patin sur glace est l'un des sports d'hiver les plus accessibles. Vous pouvez louer des patins dans certaines boutiques, vous armer d'un peu d'audace et vite apprivoiser ce sport pour en profiter intensément.

À titre indicatif, voici quelques endroits où se trouvent des patinoires et des boutiques de location :

Mont-Royal (Lac des Castors)

Tél. : (514) **868-4144**

Parc Jean-Drapeau (métro Jean-Drapeau)

Tél. : (514) **872-4537**

Amphithéâtre Bell (métro Bonaventure)

Tél. : (514) **395-0555**

SKI

Le ski alpin et le ski de fond sont également deux sports d'hiver qui jouissent d'une très grande popularité. Il est aussi possible de louer l'équipement nécessaire dans les différentes stations de ski. À Montréal, la Société de l'Île Notre-Dame offre un service de location d'équipement de ski de fond.

HOCKEY

L'un des sports professionnels les plus prisés, le hockey sur glace est le sport national des Canadiens. L'équipe professionnelle du Québec est le Canadien de Montréal dont les matchs sont impatiemment attendus et passionnément disputés. Les compétitions ont lieu au sein de la Ligue Nationale de Hockey qui regroupe aussi bien des équipes canadiennes qu'américaines.

Les matchs de hockey se déroulent au Centre Bell de Montréal.

Centre Bell

Tél. : (514) **932-2582**

www.canadiens.com

GLISSADE

L'hiver, lorsque tombe une quantité suffisante de neige, on peut utiliser un toboggan pour se laisser glisser sur les pentes du Mont-Royal. Voilà un moyen économique et original d'expérimenter une agréable activité hivernale, en famille ou entre amis.

> SPORTS D'ÉTÉ

CYCLISME

L'un des sports estivaux les plus populaires, le cyclisme a beaucoup d'adeptes au Québec. À Montréal, il existe un réseau de pistes cyclables qui offrent la possibilité aux mordus de ce sport de s'y adonner à cœur joie.

La Maison cycliste s'occupe de voyages en vélo et gère l'édition de la presse cycliste. Elle met en œuvre la **Féria du vélo**, activités cyclistes qui ont lieu dans les rues de Montréal.

La Maison cycliste

Tél.: (514) 521-8356

BASEBALL

Le baseball est l'un des sports professionnels les plus en vue en Amérique du Nord. Les Expos de Montréal sont la seule équipe au Québec faisant partie de la Ligue Nationale de baseball. Les matchs ont lieu au Stade Olympique.

www.expos.mlb.com

SOCCER (FOOTBALL)

L'Impact est l'équipe de soccer professionnel de Montréal, qui fait partie de la ligue de soccer professionnel américaine. Pour plus de renseignements :

Tél.: (514) 328-3668

www.impactmontreal.com

D'autre part, il existe à Montréal un réseau d'équipes amateurs :

Association régionale de soccer du Lac Saint-Louis

Tél.: (514) 631-5603

FOOTBALL AMÉRICAIN

Le football américain est un autre sport professionnel en Amérique du Nord qui jouit d'une grande popularité. Du mois de juillet au mois d'octobre, les Alouettes de Montréal se mesurent aux autres équipes de la Ligue canadienne de football au Stade Molson de l'Université McGill.

www.alouettes.net

En plus de ces sports, on peut pratiquer en été la voile, le golf, le basket et le tennis. Il est à noter que le CEPSUM dispose d'infrastructures appropriées pour la pratique de certains de ces sports (voir p.17).

COURSE AUTOMOBILE DE FORMULE 1

Chaque année, à la mi-juin, les yeux des amateurs et des professionnels de F1 sont tournés vers Montréal pour la présentation du Grand Prix du Canada. Cette course se tient au Circuit Gilles-Villeneuve du Parc Jean-Drapeau (métro Jean-Drapeau).

Tél.: (514) 350-0000

Télec.: (514) 350-4709

www.grandprix.ca

ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX

Il est possible pour ceux et celles qui désirent suivre en direct ou en différé les événements sportifs internationaux — Coupe du monde, coupe d'Europe, coupe d'Afrique de soccer, matches de boxe, de basket — de le faire en se rendant dans certains restaurants ou bars.

Champs bar et restaurant

3956, boul. Saint-Laurent
Tél. : (514) 987-6444

LOISIRS

En plus de vos études, Montréal vous offre toute une gamme d'activités et de divertissements. Le Guide touristique de Montréal, qui vous a été remis à votre arrivée, vous donnera plus de détails à ce sujet. Vous pouvez aussi consulter le site :

www.tourisme-montreal.org

Si vous avez moins de 31 ans, vous pouvez vous procurer le guide et la carte *Accès jeunes* au coût modique de 7\$ dans la plupart des dépanneurs ou kiosques à journaux de Montréal. Cette carte vous donne droit à une foule de rabais sur des produits, des services ou des spectacles.

Info jeunes Montréal

Tél. : (514) 872-1111
www2.ville.montreal.qc.ca/jeunes/jeunes.htm

> RUES ATTRAYANTES

BOULEVARD SAINT-LAURENT

Le boulevard Saint-Laurent est l'une des artères commerciales les plus importantes et reflète les différentes communautés culturelles. Appelé familièrement «La Main» (rue principale), il divise le numérotage civique de l'île de Montréal d'est en ouest et demeure par conséquent un repère très sûr. Il est à noter qu'avec une prolifération de bars, de cafés, de restaurants et de boutiques de mode depuis les dernières années, ce boulevard est un lieu très couru.

RUE SAINTE-CATHERINE

La rue Sainte-Catherine est l'une des principales rues commerciales de Montréal. C'est sur cette rue qu'on retrouve des magasins tels que La Baie et Ogilvy's, des boutiques de mode, plusieurs cinémas, des librairies, des restaurants, etc. Tout cela crée une atmosphère de fête qui fait vibrer cette rue jour et nuit.

RUE SAINT-DENIS

Haut lieu de concentration de bars, de cafés, de restaurants, de terrasses où se trouve un cinéma qui présente des films en version française. La rue Saint-Denis apparaît comme un cadre propice à la détente, à la balade et à la fête.

RUE SAINT-HUBERT (PLAZA SAINT-HUBERT)

Unique à Montréal avec ses trottoirs couverts d'arcades de verre, la Plaza Saint-Hubert est un lieu tout indiqué pour le magasinage.

RUE CRESCENT (QUARTIER À MAJORITÉ ANGLOPHONE)

Située en plein centre-ville, la rue Crescent abrite des boutiques de mode très recherchées, des galeries d'art, des magasins de tissus de valeur. Des boîtes de nuit et d'excellents restaurants s'y trouvent également.

AVENUE DU MONT-ROYAL

Au cœur du Plateau Mont-Royal, cette avenue regorge de boutiques, de restaurants, de bistros, de cafés et de services multiples. Le tronçon situé entre la rue Saint-Denis et l'avenue de Lorimier est le centre d'activité d'un quartier très couru de Montréal.

> RESTAURANTS

Les restaurants sont variés et en nombre très important. Ils vont du simple casse-croûte au restaurant gastronomique. En ce qui concerne le type de cuisine, des mets qui conviennent à tous les goûts et à tous les portefeuilles sont disponibles. Différentes cuisines des quatre coins du monde, des spécialités canadiennes, italiennes, chinoises, africaines, méditerranéennes, françaises, etc. sont au menu.

Conformément à la loi, le menu et les prix sont affichés à l'entrée de l'établissement. Le menu du jour est généralement moins cher que le menu à la carte.

Le pourboire n'étant pas compris dans les prix affichés, il est donc convenable d'en verser aux personnes qui vous servent, notamment dans les restaurants. Il équivaut à 15 % de l'addition, avant les taxes. On verse également un pourboire aux porteurs, de même qu'aux chauffeurs de taxi, aux coiffeurs et aux serveurs dans les bars.

> ARTS ET SPECTACLES

Pour être au fait des différentes programmations, consultez tous les samedis le cahier « Arts et spectacles » du journal *La Presse*, ainsi que les journaux culturels *Voir* et *Mirror*. La rubrique « Quoi faire aujourd'hui » qui paraît également dans *La Presse* présente les activités gratuites ou à coût réduit qui se tiennent à Montréal.

CINÉMA

Des films de tous les genres et de tous les horizons sont chaque jour projetés dans les nombreuses salles de cinéma montréalaises. Dans la plupart des cinémas, les prix sont réduits tous les jours avant 18h. Les mardi et mercredi soirs, des tarifs réduits sont également offerts.

D'autre part, il existe des salles de cinéma de répertoire. Pour payer le tarif réduit, l'abonnement est habituellement nécessaire.

Cinéma du Parc

3575 av. du Parc (métro Place-des-Arts et autobus 80)
Tél.: (514) **281-1900**

Cinémathèque québécoise

335, boul. de Maisonneuve Est (métro Berri-UQAM)
Tél.: (514) **842-9763**

Ex-Centris

3536, boul. Saint-Laurent (métro Sherbrooke)
Tél.: (514) **847-3536**

Résumés de films et horraire de tous les cinémas
www.cinemamontreal.com

FESTIVALS

Notons que Montréal accueille chaque année plusieurs festivals de films dont les plus connus sont:

Festival des Films du Monde (août/septembre)

1432, rue Bleury

Tél. : (514) **848-3883**

Festival international du nouveau cinéma et des nouveaux médias (octobre)

Cinéma Ex-Centris

3536, boul. Saint-Laurent

Tél. : (514) **847-2206**

Vues d'Afrique – Les journées du film africain (avril)

67, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 500

Tél. : (514) **284-2602**

Et il n'y a pas que le cinéma...

La Fête des neiges (début février)

Tél. : (514) **872-6120**

Montréal en Lumière (début février)

Tél. : (514) **288-9955** ou **1 888 477-9955**

Festival de Théâtre des Amériques (mai/juin)

Tél. : (514) **842-0704**

Le Mondial SAQ - Les feux d'artifice de Montréal (juin/juillet)

Plusieurs pays sont en compétition pour la présentation des plus beaux feux d'artifice. Ainsi, le ciel de Montréal offre un spectacle haut en couleur, qui mérite d'être vu et revu.

Tél. : (514) **397-2000**

Festival international de Jazz (fin juin)

Tél. : (514) **871-1881**

Plusieurs artistes, dont les plus grands noms du jazz, se produisent dans diverses salles et sur des scènes extérieures, en plein centre-ville. Les spectacles en plein air sont gratuits contrairement à ceux présentés dans les salles.

Festival Juste pour rire (juillet)

Inforire Bell

Tél. : (514) **845-2322**

Spectacles d'humoristes en salles et dans les rues du Quartier Latin

Festival International de nouvelle danse (septembre/octobre)

Tél. : (514) **844-2172**

Cette liste des festivals n'est qu'indicative. Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec les organismes suivants :

Ministère du Tourisme

Gouvernement du Québec

Tél. : (514) **873-2015**

www.tourisme.gouv.qc.ca

Office des congrès et du tourisme du grand Montréal

Tél. : (514) **844-5400**

www.tourisme-montreal.org

> PLANIFICATION DES VACANCES

Les vacances sont des moments agréables qui méritent d'être soigneusement planifiés afin d'en tirer le maximum de plaisir. Des organismes œuvrent dans plusieurs domaines, dont les activités de plein air, les séjours à la ferme, la planche à voile, les croisières, et ce, afin de répondre aux attentes des vacanciers. Pour rejoindre l'un de ces organismes, il suffit de communiquer avec le :

Regroupement Loisir Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin
Tél. : (514) 252-3126

Le Québec est divisé en 19 régions touristiques. Pour vous aider dans le choix d'un lieu où passer vos vacances, vous pouvez vous rendre au Bureau info-touriste du ministère du Tourisme du Québec, où on vous remet gratuitement des guides touristiques sur les régions qui vous intéressent.

Tourisme Québec

1001, square Dorchester (métro Peel)
Tél. : (514) 873-2015

www.bonjour-Québec.com

1^{er} juin au 1^{er} septembre : 8 h 30 à 19 h 30

2^{er} septembre au 31 mai : 9 h à 18 h

VOYAGES ÉTUDIANTS

Les auberges de jeunesse offrent au public en général et aux jeunes, en particulier, des services d'hébergement bon marché. Pour vous informer, rejoignez :

Tourisme Jeunesse

Tél. : (514) 252-3117

Les étudiants à temps plein, munis de la carte internationale d'étudiant (ISIC) peuvent bénéficier d'une gamme innombrable de services lorsqu'ils voyagent à l'étranger. Pour vous la procurer, au coût de 15,95 \$, apportez une photo et votre carte d'étudiant.

Voyage Campus (Travel Cuts)

(près de l'Université de Montréal)

5150, rue Decelles

Tél. : (514) 735-8794

www.voyagescampus.com

Autres succursales de Voyage Campus (Travel CUTS) :

3480, rue McTavish (métro Peel)

Tél. : (514) 398-0647

1455, boul. de Maisonneuve O, local H-222 (métro Guy)

Tél. : (514) 288-1130

1613, rue Saint-Denis (métro Berri-UQAM)

Tél. : (514) 843-8511

AGENCES DE VOYAGE

Les agences de voyage offrent pour la plupart des services de réservation de vol et d'hôtel, d'organisation de voyages et d'excursions à travers le monde. Mais il est important, pour obtenir un tarif réduit, de faire affaire avec une bonne agence qui sait répondre aux exigences des clients et qui propose des prix abordables. Pour cela, parlez-en à vos amis et comparez les services et les prix offerts.

FINANCES PERSONNELLES

> UNITÉ MONÉTAIRE

L'unité de base des devises canadiennes est le dollar (100 cents = 1 dollar). Chaque pièce de monnaie est identifiée par sa valeur en cents (1 cent, 5 cents, 10 cents, 25 cents, 1 dollar et 2 dollars). Les billets se différencient par leur couleur distincte, en fonction de leur valeur. Celle-ci est indiquée sur chaque billet, en chiffres et en lettres. Les billets les plus courants sont ceux de 5 \$ (bleu), de 10 \$ (mauve) et de 20 \$ (vert). Des billets de 50 \$ (rouge) et de 100 \$ (brun) sont également disponibles, mais souvent refusés dans les commerces.

> BUREAUX DE CHANGE

Pour les opérations de change, il est préférable de s'adresser à un bureau de change ou au siège social d'une banque. Les bureaux de change sont ouverts, généralement, de 9 h à 17 h du lundi au vendredi et le samedi, de 8 h à 15 h.

CAL-FOREX

1250, rue Peel

Tél. : (514) 392-9100

Maître de la monnaie internationale

390, rue Saint-Jacques Ouest

Tél. : (514) 844-2549

> ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

En général, les établissements financiers ouvrent sans interruption de 10 h à 15 h du lundi au mercredi; de 10 h à 18 h le jeudi et le vendredi. Mais il est préférable de vérifier auprès de sa succursale en cas de doute.

Moyennant un coût de location, les établissements financiers mettent à la disposition de leurs clients un coffre-fort pour garder leurs documents personnels ou leurs biens précieux.

COMPTE EN BANQUE

Il est important non seulement de comparer les services offerts par chacune des institutions financières, mais aussi de discuter avec une personne-ressource des ententes financières qui vous conviennent le mieux.

Lorsqu'un compte est ouvert, les institutions financières acceptent les chèques et les attestations de fonds. Néanmoins, elles ne peuvent les encaisser immédiatement. Elles doivent faire approuver la transaction par la banque du client, dans son pays d'origine. Cette opération peut souvent prendre beaucoup de temps.

CHÈQUES

Une fois son compte en banque ouvert, le client reçoit, selon le cas, des chèques personnalisés. Ces chèques sont utilisés pour plusieurs transactions, notamment l'acquittement du loyer, des frais de scolarité, etc. L'argent comptant est utile pour toutes les autres transactions quotidiennes. En effet, rares sont les commerçants qui acceptent les chèques. Lorsque cela est possible, trois pièces d'identité vous seront demandées, dont une carte de crédit.

GUICHET AUTOMATIQUE ET CARTE CLIENT

Les banques offrent la carte client aux usagers qui en font la demande. Cette carte donne accès aux guichets automatiques qui sont généralement situés à l'entrée des banques et qui fonctionnent 24 h sur 24 h. Les services de dépôt et de retrait sont disponibles au moyen de la carte client tout comme le service de paiement des factures d'Hydro-Québec, de Bell et de Gaz Métropolitain.

Il est également possible d'effectuer des retraits à des guichets automatiques situés dans certains dépanneurs identifiés par le sigle de la banque qu'il dessert et par la mention «comptoir de retrait». Ces comptoirs se retrouvent également sur le campus de l'U de M :

Pavillon J.-A.-DeSève (Banque Nationale)
2332, boul. Édouard-Montpetit

Pavillon 3200, rue Jean-Brillant (Banque Nationale)

Pavillon Marie-Victorin (Banque Nationale)
90, av. Vincent-d'Indy

École Polytechnique (Mouvement Desjardins)
2500, ch. Polytechnique

HEC Montréal (Mouvement Desjardins)
3000, ch. de la Côte Sainte-Catherine

CARTE DE CRÉDIT

Les cartes de crédit sont facilement accessibles et très pratiques. Elles remplacent parfaitement l'argent et permettent d'effectuer des achats à crédit. Cependant, au-delà des avantages, la prudence doit être de mise. En effet, un tel système peut s'avérer très coûteux en raison des taux d'intérêt élevés. Ainsi, le total des factures peut vite atteindre et même dépasser la capacité de remboursement du client, ce qui peut nuire à sa cote de solvabilité et rendre difficile toute transaction subséquente.

FORMALITÉS DE SÉJOUR

> AUTORISATIONS DE SÉJOUR AU CANADA

Vous séjournerez légalement au Canada grâce au permis d'études que vous avez obtenu dans une ambassade canadienne avant votre arrivée. Ce permis comporte une date d'expiration qui correspond généralement à la durée du programme d'études que vous avez choisi (maximum 3 ans). Ayez cette date d'expiration en mémoire, car si vous devez proroger la validité de votre permis de séjour études, il vous faut entreprendre les démarches de préférence trois mois avant son expiration.

Vous devrez alors, dans un premier temps, renouveler votre Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) auprès du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI) du gouvernement du Québec.

MRCI

285, rue Notre-Dame
Montréal (Québec) H2Y 1N3
Tél. : (514) **864-9191**

Certificat d'acceptation du Québec (Coût : 100 \$)

Ensuite, vous devrez envoyer par la poste votre demande de renouvellement de permis d'études, accompagnée des pièces justificatives, au Centre de traitement des dossiers d'Immigration Canada.

Immigration du Canada

Centre de traitement des demandes (CTD) – Visiteur
Vegreville (Alberta) T9C 1W1
Tél. : **1 888 242-2100**

Permis d'études (Coût : 125 \$)

Les formulaires et les directives pour le renouvellement des autorisations de séjour sont disponibles au Bureau des étudiants internationaux où le personnel est à votre disposition pour répondre à toute question concernant votre séjour au Canada.

TRAVAIL AU QUÉBEC

> TRAVAIL SUR LE CAMPUS

Une personne qui fréquente l'Université de Montréal à temps plein peut occuper un emploi pendant ses études. Elle est néanmoins limitée aux postes disponibles sur le campus de l'Université. Le permis d'études en cours de validité accorde ce privilège.

> TRAVAIL HORS-CAMPUS

Pour tout travail à l'extérieur du campus, un permis de travail est nécessaire. Le travail effectué dans le cadre d'un stage crédité, qui est obligatoire pour l'acquisition du diplôme, nécessite l'obtention d'un permis de travail même si le travail n'est pas rémunéré.

> TRAVAIL AU CANADA POUR LE CONJOINT D'UN ÉTUDIANT

Le conjoint marié d'une personne détentrice d'un permis d'études peut occuper un emploi sans restriction de lieu. Le formulaire de demande de permis de travail doit être accompagné d'une copie du permis d'études du conjoint, d'une copie de leur certificat de mariage et du reçu de 150 \$ émis par une institution financière. Les formulaires sont disponibles au Bureau des étudiants internationaux.

Important : Le conjoint ou la conjointe d'un étudiant ne peut débiter un travail qu'une fois le permis de travail en main.

> NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS)

Ce numéro personnel à neuf chiffres, qui dans votre cas débute par un « 9 », vous identifie comme résident temporaire au Canada. Il n'est aucunement associé à une couverture santé ou médicale.

Vous devez communiquer votre numéro personnel à votre employeur afin de recevoir votre chèque de paye. Pour obtenir votre numéro d'assurance sociale, vous devez présenter une preuve d'offre d'emploi, votre passeport et votre permis d'études avec votre formulaire de demande. Consultez le site pour trouver le centre près de chez vous.

Ministère du Développement des ressources humaines du Canada

Tél. : 1 800 808-6352

www.drhc.gc.ca

> TRAVAILLER AU CANADA APRÈS VOS ÉTUDES

En ayant obtenu un diplôme canadien d'un établissement d'enseignement post-secondaire du pays, vous pouvez prolonger d'une année votre séjour au Canada en occupant un emploi relié à votre domaine d'études. Il est alors possible d'être engagé dans n'importe quelle région du Canada. Cependant, vous devez avoir obtenu une proposition d'emploi et avoir demandé un permis de travail dans les 90 jours qui suivent la confirmation de l'obtention du diplôme par votre établissement d'enseignement. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements en vous adressant au Bureau des étudiants internationaux.

> VISA D'ENTRÉE

Un visa d'entrée est une estampe ou un autocollant apposé dans votre passeport qui vous autorise à entrer dans un pays. Le visa d'entrée pour le Canada s'obtient uniquement à l'extérieur du Canada, à un consulat ou à une ambassade. Les citoyens de certains pays n'ont pas à rencontrer cette exigence pour entrer au Canada. Cependant le permis d'études est obligatoire pour tous.

Lors de vos déplacements internationaux, prenez soin de vérifier si un visa d'entrée est exigé pour le ou les pays que vous visiterez. Pour votre retour sur le territoire canadien, assurez-vous que votre visa d'entrée soit toujours valide.

EXCURSION AUX ÉTATS-UNIS

Si vous désirez faire une excursion de quelques jours aux États-Unis, prenez contact avec le consulat général des États-Unis à Montréal avant votre départ. Il est possible qu'un visa d'entrée vous soit exigé.

Si votre excursion s'est limitée aux États-Unis, vous n'aurez qu'à présenter, à votre retour au Canada, votre permis de séjour pour étudiant en cours de validité pour que les agents d'immigration vous autorisent à revenir en territoire canadien. Un visa d'entrée, en sus du permis de séjour études, est exigé lorsque vous revenez d'une destination autre que les États-Unis.

Consulat Général des États-Unis

1155, rue Saint-Alexandre

Tél. : (514) 398-9695

OBLIGATIONS FISCALES

Dans de nombreux pays, les employeurs ou les percepteurs de l'impôt du gouvernement déduisent les impôts à la source. À première vue, le régime canadien ne semble pas différent. Cependant, les gouvernements fédéral et provincial obligent les contribuables à verser des impôts supplémentaires sous forme de taxes, la TPS (la taxe sur les produits et services) et la TVQ (la taxe de vente du Québec), sur la consommation de certains produits et services.

Vous devez remplir une déclaration de revenus et la soumettre à Revenu Canada et à Revenu Québec si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- vous avez payé des frais de scolarité durant l'année;
- vous devez payer de l'impôt pour l'année;
- vous voulez demander un remboursement ou un crédit d'impôt remboursable auquel vous avez droit;
- vous voulez demander le crédit pour la TPS;
- vous ou votre conjoint désirez recevoir la prestation fiscale pour enfants.

L'année fiscale débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année. La date limite pour produire votre déclaration de revenus est le 30 avril de l'année qui suit l'année fiscale pour laquelle vous devez faire une telle déclaration. Les cahiers nécessaires sont disponibles au Bureau des étudiants internationaux à partir du 1^{er} février.

Afin de permettre aux étudiants internationaux de poser des questions sur leurs obligations fiscales, il existe un service téléphonique sans frais :

Bureau de l'impôt international

Tél. : 1-800-267-5177

> PRESTATION FISCALE POUR ENFANTS (ALLOCATIONS FAMILIALES)

Le programme de prestation fiscale pour enfant vise à aider les familles à revenu modeste à subvenir aux besoins de leurs enfants de moins de 18 ans. Le montant de la prestation est calculé à partir du revenu familial et, par conséquent, les deux conjoints doivent remplir une déclaration de revenus pour l'année civile antérieure. Si vous et votre conjoint êtes tous les deux visiteurs ou titulaires d'un permis d'études, l'un de vous deux doit résider au Canada depuis au moins 18 mois pour être admissible à ce programme.

Si vous y avez droit, Revenu Canada vous enverra un avis pour vous indiquer le montant de votre prestation mensuelle fédérale. La Régie des rentes du Québec vous enverra également un avis indiquant le montant de votre allocation familiale provinciale. Ces deux programmes non imposables sont rétroactifs à la naissance de l'enfant. Pour plus de renseignements ou pour obtenir un formulaire de demande de prestation fiscale pour enfant, vous pouvez vous adresser à :

Agence des douanes et du revenu du Canada

305, boul. René-Lévesque Ouest (métro Place-des-Arts)

Tél. : 1 800 387-1194

ÉTAT CIVIL, ACTE DE NAISSANCE ET ACTE DE MARIAGE

Seul le bureau du Directeur de l'état civil peut délivrer un acte de naissance, de mariage ou de décès et l'inscrire dans le registre de l'État.

Le Directeur de l'état civil
Ministère de la justice
2050, rue de Bleury, 6^e étage
Tél. : (514) 864-3900

SCOLARISATION DES ENFANTS

Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez prendre contact avec l'une des commissions scolaires de Montréal. En voici deux :

Commission scolaire de Montréal (CSDM)
3737, rue Sherbrooke Est (métro Joliette)
Tél. : (514) 596-6000

English Montreal School Board
6000, rue Fielding (Métro Snowdon et autobus 51 ouest)
Tél. : (514) 483-7200

Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h. Les documents exigés sont :

- un passeport;
- un bulletin scolaire;
- un certificat de naissance;
- un permis de séjour des parents.

En fonction de l'adresse où vous habitez, vous serez dirigé vers une école de votre quartier où vous pourrez inscrire votre enfant.

Les démarches demeurent identiques pour inscrire votre enfant dans une école privée, à l'exception d'un test d'admission à passer pour la sélection des candidats.

Si votre enfant a de la difficulté à comprendre la langue d'usage de l'école ou à s'exprimer dans celle-ci, sachez qu'il existe des classes d'accueil facilitant l'intégration des enfants allophones à leur nouveau milieu. Pour plus de renseignements sur ce programme, communiquez avec la commission scolaire. Pour des études de niveaux primaire ou secondaire, l'enfant mineur est exempté de l'obligation de détenir un CAQ et un permis d'études si un de ses parents détient un permis d'études ou de travail valide, et que l'enfant accompagne déjà ses parents sur le territoire québécois.

Dans ce cas, le statut de visiteur pour l'enfant est suffisant. Si l'enfant n'est pas sur le territoire, veuillez communiquer avec le Bureau des étudiants internationaux.

Il convient de souligner que votre enfant devra obtenir un CAQ et un permis d'études. Le permis de séjour de l'un des parents ainsi qu'une lettre de l'institution d'enseignement prête à recevoir l'enfant devront être présentés en vue d'obtenir les autorisations de séjour auprès des autorités d'immigration québécoise et canadienne.